Intitulé		
Animer un Relais Petite Enfance		
Activités, contextes et situations professionnelles		
La certification « Animer un Relais Petite Enfance » apporte aux professionnels de l'accueil individuel de Petite enfance une compétence spécifique et globale pour mettre en œuvre l'ensemble des activités du RPE en direction de 2 publics principaux : les parents et les professionnels (assistants maternels agréés et professionnels de la garde d'enfants à domicile). **Elle donne une compétence d'accompagnement, de mobilisation et d'animation de publics (parents, assistants maternels) en lien avec les missions définies par le référentiel de la CNAF (01/01/2022) et les politiques publiques (Loi ASAP 07/12/2020).** **Elle développe une expertise pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets dans une dimension territoriale et partenariale.**		
Compétences	**Référentiel d'évaluation**	
	Modalités d'évaluation	**Critères d'évaluation**
C1. Orienter les parents et les professionnels de la petite enfance en tenant compte du contexte territorial et du cadre réglementaire afin de faciliter la mise en lien professionnelle de parents employeurs et d'assistants maternels ou de gardes d'enfants à domicile.	1- Épreuve écrite : Étude de cas À partir de la distribution d'un sujet unique à l'ensemble des candidats installé.es en salle d'examen, portant sur la présentation d'une situation de désaccord entre une Assistante Maternelle et des parents, il s'agira d'élaborer un écrit sur papier d'examen conforme de 4 à 6 pages présentant une analyse de la situation et des propositions argumentées de solutions. La présentation écrite, outre les éléments de	Le candidat identifie les différents acteurs et leurs problématiques. Le candidat présente la dynamique et le contexte territorial du RPE. Le candidat expose des éléments de compréhension de la situation et met en lien les différents enjeux de la situation avec des données et/références théoriques.

C2. Coordonner les actions de professionnalisation des AM et des gardes à domicile en élaborant des propositions de formations et d'accompagnement des pratiques dans un objectif d'éveil et de socialisation des enfants et faciliter le lien social : enfants, parents et professionnels.	synthèse et d'analyse de la problématique, énoncera les informations à transmettre aux différents acteurs et parties concernées en lien avec les modalités de rupture de contrat et la mise en œuvre d'un nouveau mode d'accueil. La durée de l'épreuve sur table est de 3h maximum à partir de la distribution du sujet. Elle est notée sur 10 points	Le candidat fait des propositions d'actions adaptées au contexte de la situation : - ses propositions sont argumentées - son argumentation est en lien avec les ressources et les potentialités - cohérence entre le contexte de la situation proposée et les modes opératoires Le candidat prend en compte l'accueil des enfants et parents à besoins spécifiques.
C3. Concevoir l'activité du RPE en lien avec la dynamique territoriale des structures et institutions du tissu social local en contribuant à l'analyse des conditions locales d'accueil, en participant au réseau RPE départemental et autres instances partenariales afin de construire des partenariats avec les services culturels et socio-éducatifs du secteur en vue d'enrichir les activités proposées par le RPE et faciliter la continuité éducative du jeune enfant.	2 - Mise en situation professionnelle : projet d'action contextualisé À partir d'un support adapté et déterminé librement par le/la candidat-e, il s'agira de soutenir oralement pendant 45 minutes, la présentation contextualisée « d'un projet d'action pour le relais petite enfance » faisant apparaître les différents axes du projet. Le projet d'action portera sur la situation réelle de travail (ou de stage professionnel) du/de la candidat-e . La soutenance durera 45 mn décomposées en 20 minutes d'exposé et 25 mn d'échange avec les membres du jury sur la base de leurs questions. Elle est notée sur 10 points	Le candidat réalise un diagnostic complet : - Éléments en lien avec les caractéristiques du territoire et ses données socio-démographiques - Existence d'une cartographie - Repérage des besoins et ressources du territoire - Choix des données mis en lien avec la thématique du projet Le candidat présente le Relais Petite enfance : - Description des locaux (potentialités et limites) - Caractéristiques du public des AM et GED accueilli - Projet du relais et modalités de fonctionnement Le candidat prend en compte le contexte politique, institutionnel, réglementaire, financier et partenarial : - Référence au cadre législatif et réglementaire - Existences de données financières et ou budgétaires - Présentation du partenariat mobilisé dans le cadre du projet

C4. Mettre en œuvre un programme d'activités du RPE en cohérence avec les orientations fixées par les élus et/ou le gestionnaire du RPE en élaborant un projet de fonctionnement du RPE, en le communiquant aux partenaires et aux financeurs et se dotant de critères d'évaluation de l'activité dans le but d'assurer la promotion du RPE		Le candidat adapte les objectifs à la problématique repérée et la spécificité du territoire : - Mise en lien des objectifs proposés avec les constats - Formulation ajustée des objectifs Le candidat propose un plan d'action en lien avec les objectifs. Le candidat identifie la place de chacun des acteurs dans la conduite du projet. Le candidat présente les modalités d'évaluation du projet : - Existence de critères et/ou indicateurs d'évaluation du projet
C5. Piloter la gestion du RPE en élaborant un budget prévisionnel, en coordonnant l'équipe de salariés sur les activités du RPE et en assurant la gestion matérielle des équipements en vue de maintenir voir développer l'activité du RPE		Le candidat élabore un budget réaliste en prenant en compte les différents coûts. Le candidat propose une planification et organisation des activités du RPE, il s'adapte aux moyens et ressources à sa disposition. Le candidat s'assure de l'efficacité opérationnelle et de la durabilité des équipements nécessaires au projet.